
COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 juin 2017

Conseillers présents : Mme MARTIN Lise, MM. LOUCHE Alain, GARNIER Michel, PELLET Bernard, VERDELHAN Bernard, MICHEL Raymond, DAUDE Roger, NICOLAS Christian.

Excusés : M MICHELET Jean-Pierre, BALMOT Michel

Secrétaire de séance : M. R MICHEL

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

 **Délibération pour contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la sécurisation du réseau AEP**

Le conseil municipal donne mandat à M le Maire et adopte une délibération pour le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la sécurisation du réseau AEP.

 **Délibération pour demande l'aide de l'agence de l'eau**

Dans le cadre du projet AEP, le débit de Galeizon va s'améliorer car le pompage en tête de rivière va être abandonné.

Le conseil municipal prend une délibération pour solliciter l'aide de l'agence de l'eau dans le cadre de ce projet.

 **Délibération pour rétrocession d'un terrain de La Roque**

M Hervé Deleuze propriétaire dans le hameau de La Roque demande à acquérir la parcelle devant sa maison (ancien chemin communal). M Deleuze a fait venir un géomètre.

Le conseil municipal prend un délibération à l'unanimité pour rétrocéder ce terrain à M Deleuze et mandate M le Maire pour signer les documents du géomètre et l'acte chez le notaire.

 **Délibération adoptant le projet et le plan de financement pour la construction des hangars de stockages de matières premières et de produits finis**

Le conseil municipal délibère adopte ce projet et le plan de financement.

C'est-à-dire :

Hangar de stockage et hangar de séchage :

Coût total des travaux 121 491.44 € HT

Financeurs sollicités	Montant de la subvention	%
Etat FSIL	45 000.00 €	37.50%
TEPCV	40 800.00 €	33.60 %
AMI	4 983.52 €	04.10 %
Fonds propres	30 707.92 €	24.80 %
TOTAL	121 491.44 €	100.00 %

📁 **Délibération adoptant le projet et le plan de financement pour la réhabilitation de l'appartement au dessus du restaurant**

Le conseil municipal délibère adopte ce projet et le plan de financement.

C'est-à-dire :

Réhabilitation générale :

Coût total des travaux : 120 000.00 € HT

Recettes	Montants HT	Pourcentage
ETAT	20 000.00	16.66 %
CONTRAT DE RURALITE	66 000.00	55.00 %
DEPARTEMENT	10 000.00	8.34 %
Fonds propres	24 000.00	20.00 %
TOTAL	120 000.00	100.00 %

Réhabilitation pour amélioration thermique :

Coût total des travaux : 38 000.00 € HT

Recettes	Montants HT	Pourcentage
ETAT	19 000.00	50.00 %
FSIL	11 400.00	30.00 %
Fonds propres	7 600.00	20.00%
TOTAL	38 000.00	100.00 %

📁 **Renouvellement et modifications des contrats de travail des agents communaux**

Suite au départ de Claude Laporte et de Emile Rivière (les contrats aidés étant terminés) Jean-Pierre Laporte est mis à plein temps.

Le contrat d'Audrey Coudeire est renouvelé.

Une délibération est prise pour valider ces décisions.

Questions diverses

☞ Etablissement d'un projet d'aménagement du dessous de la terrasse est en cours. Les associations seront associées au projet définitif.